

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 553

présenté par
M. Bompard

ARTICLE 54

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un tel rapport est inutile et risque d'introduire une concurrence pour les chercheurs d'emploi français. L'état du chômage est déjà déplorable en France et il est donc important de garder une certaine préférence nationale voire européenne dans ce secteur ou ailleurs.